

**Province de Québec  
Municipalité de Poularies  
District d'Abitibi-Ouest**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, mercredi le 6 novembre 2013, à 19 h 30, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Pierre Godbout, et à laquelle sont présents:

Messieurs les conseillers Vital Carrier et Claude Laroche.  
Mesdames les conseillères Valérie Rancourt,  
Karen Godbout, Diana Bruneau et Ginette Charette.

Madame Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée.

Le maire, monsieur Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation a été signifié tel que requis par ledit code à tous ses membres, sans exception.

**2013-11-202 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

**2013-11-203 Demande de soumissions pour le déneigement du réseau routier**

Monsieur le maire fait part aux conseillers des options qui s'offrent à la municipalité concernant le déneigement :

1. Acheter le camion proposé par Maurice Thibault ltée au montant de 40 000 \$;
2. Accepter que Proulx et Genesse inc. déneige à taux horaire de 105 \$ / l'heure;
3. Redemander des soumissions;

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière/directrice générale, madame Katy Rivard à procéder à une quatrième demande de soumissions, par appel d'offre sur invitation, pour la réalisation du déneigement des rangs et des rues de la municipalité soit une distance d'environ 25 kilomètres.

Les personnes intéressées à soumissionner devront faire parvenir leur soumission à la municipalité de Poularies dans une enveloppe scellée et identifiée soumission au plus tard mardi le 19 novembre 2013 à 15 heures.

Le contrat est pour l'hiver 2013-2014, soit du 20 novembre 2013 au 1<sup>er</sup> mai 2014. Le contrat devra inclure le sablage lorsque nécessaire, le sable sera fourni et chargé par la municipalité. La soumission n'inclut pas l'utilisation du garage municipal.

La municipalité de Poularies ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

La liste des soumissionnaires invités restera confidentielle jusqu'à l'octroi du contrat.

**2013-11-204 Fermeture de l'assemblée**

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

**Maire** \_\_\_\_\_

**Sec.-très./dir. gén.** \_\_\_\_\_